

Détail de l'offre 2017-11-5330

JARDINIER/E

Informations générales

COMMUNE CHAPONOST
5 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
69630 CHAPONOST
Tél : 04.78.45.31.33
Fax : 04.78.45.37.45
Email : rh@mairie-chaponost.fr
Annonce parue le : 16/11/2017

Famille de metier : Espaces verts et paysages
Metier : Jardiniere / Jardinier

Cadre d'emplois : Adjoint technique
Grade : Adjoint technique
Service : ESPACES VERTS
vacance pour cause de Mutation externe
Libre à compter du : 01/01/2018
Annonce disponible sur le site du 16/11/2017 au 15/12/2017
Temps de travail : 35h00

Missions

Les missions sont :

- * Entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site:
 - entretenir (tonte et taille) les gazons, prairie, les surfaces minérales et les plantations : Massifs annuelles, vivaces, arbustes et arbres...
 - nettoyer les sites plantés (papiers...) et effectuer le désherbage,
 - effectuer le nettoyage et l'entretien du matériel et de l'outillage,
 - entretenir, réparer et programmer l'arrosage.
 - * Création et réalisation de différents aménagements sur le territoire communal :
 - renouveler les massifs de plantes « annuelles » et « bisannuelles ».
 - planter les massifs « vivaces et arbustes ».
 - participer à l'élaboration de projets « événementiel » et du plan de fleurissement,
 - réaliser des décorations événementielles.
 - * Communication et relations à la population :
 - diffuser une information auprès du public valorisant les actions du service,
 - participer aux actions de sensibilisation et d'animation en environnement,
 - prévenir la hiérarchie des arbres dangereux et repérer les signes de pathologies végétales.
- Les activités spécifiques sont :
- effectuer le déneigement,
 - participer à des opérations diverses nécessitant l'intervention des agents de la ville.

Profil

- formation qualifiante en espaces verts : CAP/BEP ou 5 ans d'expérience,
- travail en extérieur,
- respect du port obligatoire des EPI,
- rythme de travail souple ; déplacements sur les sites,
- astreintes et travaux divers au profit du service voirie,
- disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels,
- utilisation de matériel bruyant et tranchant,
- peut être amené (e) à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques, et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet...),
- doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits,
- connaissance des végétaux, pour culture, entretien et taille,
- connaissance et pratique en petite mécanique, réparation basique,
- le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent,